

## **Observatoire Régional de la Biodiversité du Grand Est**

### **Indicateur ORB Grand Est - Evolution de la population de Courlis cendré (2019)**

#### **Structures impliquées dans la réalisation de l'indicateur**

**Identificateur de ressource unique** : \*FR - 803 501 659 00012 – Evolution\_Courlis\_cendre\_Grand\_Est

**Contact pour la ressource** : LPO Coordination Grand Est / Nicolas HOFFMANN / nicolas.hoffmann(at)lpo.fr

#### **Résumé de l'indicateur**

Les données disponibles sont issues du projet de déclinaison d'un indicateur de tendance d'évolution des effectifs nicheurs de Courlis cendré dans le cadre de l'Observatoire Régional de la Biodiversité piloté par la Région Grand Est.

Le Courlis cendré est un grand limicole dont l'aire de reproduction nationale est très fragmentée et couvre moins de 10 % du territoire. Dans le Grand Est, les effectifs de Courlis cendré déclinent fortement depuis les années 90. Les principaux facteurs avancés sont la fragmentation des habitats, la diminution de surface prairiale, l'intensification et la précocité des fauches, mais aussi les dérangements (qui augmentent le risque de prédation des jeunes) liés à une sur-fréquentation humaine de leurs sites de reproduction. Bien que la réduction des effectifs nicheurs de l'espèce soit désormais nettement attestée, un suivi de la tendance du déclin de la population nicheuse du Grand Est a été acté. Le but du suivi est d'obtenir une évaluation des tendances d'évolution des effectifs nicheur du Courlis cendré à l'échelle du Grand Est.

Le protocole d'étude en 2019 s'est basé sur un suivi en occupation de sites. Il s'agissait d'inventorier exhaustivement les cantonnements (couples ou individus esseulés), entre le 15 mars et le 20 avril, dans les milieux favorables au sein d'un échantillon de quadrats de 1x1 km. Cet échantillon est composé de 157 quadrats de 1x1 km qui ont été aléatoirement tirés au sort parmi 1035 quadras 1x1 km superposés à un ensemble de 25 sites de référence (Figure 1) favorables abritant l'espèce à l'échelle du Grand Est (11 sites en Alsace, 2 en Lorraine, et 12 en Champagne-Ardenne). Ces 157 quadrats, au final répartis sur 14 sites de référence (Tab 1), étaient composés de 81 quadrats (de « Priorité 1 ») occupés par au moins un couple sur la période 2014-2019 et de 76 quadrats (de Priorité 2) ne l'étaient pas ou plus, mais jugés encore favorables à leur colonisation par l'espèce.

Les données mises à disposition sont les résultats des inventaires sur ces 157 quadras en 2019, réalisés par le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement de Meuse (CPIE de Meuse), LOrraine Association Nature (LoANa), la Ligue pour la Protection des Oiseau Alsace (LPO Alsace), la Ligue pour la Protection des Oiseau Champagne-Ardenne (LPO Champagne-Ardenne), le Regroupement des Naturalistes Ardennais (ReNard). La LPO Coordination Grand Est a coordonnée la construction et la mise en place de l'indicateur et a assuré la compilation des données.



MEUSE

**Centre permanent d'initiation à la Nature de Meuse**

14 Rue Chaude  
55160 Bonzée

03 29 87 36 65



**Lorraine Association Nature**

Le Fort  
55140 Champougny



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
ALSACE

**Ligue pour la Protection des Oiseaux – Association locale Alsace**

8 Rue Adèle Riton  
67000 Strasbourg

03 88 22 07 35



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
CHAMPAGNE-ARDENNE

**Ligue pour la Protection des Oiseaux de Champagne-Ardenne**

Ferme Grands Pars, D13  
51290 Outines

03 26 72 54 47



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
GRAND EST

**Ligue pour la Protection des Oiseaux – Coordination Grand Est**

17, allée des Mésanges  
54220 Malzéville

06 02 05 87 74



**REGROUPEMENT DES  
NATURALISTES  
ARDENNAIS**

**Regroupement des Naturalistes Ardennais**

3 Gr Grande Rue  
08430 Poix-Terron

03 24 33 54 23